



L.N.C

(Laissez Nous Camper)

A Le Palais : le 22 Aout 2019 17h15

Mémoire de l'association Laissez-nous camper LNC à l'adresse des enquêteurs du PLU de Belle-Île en mer, sous l'aimable présidence de Mme Michelle TANGUY.

Madame la Présidente, Messieurs les enquêteurs,

Suite à notre réunion du 22 août dernier, échange fort amical et oral, l'association tient à dresser un récapitulatif écrit de ses remarques avant clôture de l'enquête publique.

L'association qui compte plus de 342 membres (en fait, bien plus, car il s'agit là essentiellement de foyers adhérents et non d'individus pris isolément) prend, du fait de son importance numérique, particulièrement au sérieux tout projet de nouveau paysage territorial dessiné par le PLU et des réaménagements qui seront impliqués.

L'association tient à marquer que le camping sur terrain privé est une tradition de longue date sur l'île, d'au moins soixante ans, et qui n'est véritablement pas pour rien, depuis les temps où l'île était essentiellement agricole ou vouée à la pêche, dans la vogue touristique actuelle de celle-ci. Ce type de pratique de camping, très chargé affectivement, a charrié quantité de personnes sur l'île sur plusieurs générations en créant des liens très forts et a propulsé une popularité bien avant l'arrivée du tourisme haut-de-gamme. Les relations avec les îliens sont anciennes. L'impact et empreinte économiques sont conséquentes. À tel point que c'est dans un mouvement fort naturel que, avec les années, des campeurs ont acquis des terrains avec l'accord des autorités locales, que cela soit à titre individuel ou à titre de regroupement comme dans l'actuelle zone de loisirs de Kerdalidec.

Élaborer un projet de PLU sur Belle-Île sans qu'il y ait une prise de conscience et un respect de la présence de campeurs apparaît donc à l'association un contre-sens historique complet par rapport aux dernières décennies de l'île, ce qui amène à formuler les commentaires et les réserves suivantes puisqu'il est question du cadre d'un rééquilibrage territorial :

-1/ Il n'est pas donné dans ce projet de PLU de réponse claire ou de formulation au statut des campeurs, lesquels, rappelons-le, sont propriétaires de leurs terrains. Un statut et un point d'interrogation étranges quand on vient en familles depuis des décennies et qu'on dépense beaucoup d'argent sur place.

Les campeurs observent la tradition coutumière de trois mois de présence maximum, assortie de l'absence absolue de toute construction qui prévaut en zone littorale (voire la Charte LNC). Cette tradition (et son respect) a été reconduite par le préfet du Morbihan, M Le Deun, en 2016 après que l'irruption sans mandat d'agents armés de l'Office des Eaux et Forêts, visant à intimider les campeurs, ait créé un émoi et un scandale sans précédent sur l'île, vis à vis desquels l'association LNC a joué d'ailleurs un rôle certain de modérateur. Chaque terrain a une adresse, paie sa cotisation pour les ordures ménagères, utilise des WC écologiques et ne vit pas à l'ombre de la communauté belliloise comme une population clandestine et périphérique. Bien mieux, après l'été, les terrains sont intacts, indemnes de toute trace, dégagés du maquis grâce à l'entretien de leurs propriétaires, ce qui fait d'eux d'excellentes poches appréciées par les nombreux chasseurs de Belle-Île comme également de pare-feux en cas d'incendies dans lesquels les pompiers peuvent accéder. La symbiose avec la vie de l'île est donc excellente, permettant un contrôle de la végétation, autrement inaccessible, de même qu'un respect complet des zones non constructibles. En ce qui concerne Kerdalidec, les occupants se sont toujours acquittés de leurs propres deniers des desiderata et mises aux normes voulues par la mairie, souvent coûteux.

2/ Il nous semble prioritaire, à ce sujet d'aménagement du territoire, de dire haut et fort que le camping et la population de campeurs associée continuent de présenter un corps intermédiaire de mixité sociale alors que précisément s'effectuent à Belle-Île une gentrification poussée, sinon exponentielle comme une crise du logement pour les îliens. Et cela vaut dans les deux sens. N'est-ce

pas sur Kerdalidec que des familles d'iliens ou même des entreprises locales ont choisi de se rabattre par manque de logement ? Et que proposer aux classes moyennes ou populaires quand l'île cède sous un régime air nb, sous économie locative saisonnière à tarif hautement prohibitif alors que parallèlement des campings municipaux ferment tour à tour (Les Glacis à Le Palais, Lannivrec à Locmaria)? Ne devrait-il pas aussi être le souci d'un PLU que de proposer une harmonisation, et d'éviter une confiscation de l'île par les plus aisés, pas toujours présents bien longtemps, alors que peuvent sembler, par ailleurs, bien litigieuses et bien peu soucieuses du droit un certain nombre de constructions, à une certaine époque, "les pieds dans l'eau"? Un constat partagé avec les élus a été fait : si le camping venait à s'amenuiser, il y aurait à terme un impact économique significatif pour l'île et un impact social certain. Or, les durées de présence des campeurs sont longues, bien plus que de simples transits touristiques, et les conduites sont vertueuses. Les implications sur la vie économique sont aussi importantes et variées que, par exemple, l'entretien des terrains par des jardiniers, le gardiennage des caravanes, les sorties aux restaurants fréquentes pour des campeurs qui ne disposent du confort des maisons. L'association estime à un nombre conséquent de visiteurs résidents qui viennent sur l'île par ce biais sur leurs terrains privés et nos rencontres nous ont confirmé un large soutien des insulaires, avec de nombreuses réactions d'incompréhension. Nous avons pu mesurer l'inquiétude des acteurs économiques de l'île et LNC fait part de sa très bonne entente avec beaucoup de groupes professionnels bellilois comme avec les élus.

3/ L'association, porte-parole des campeurs, demeure choquée par le peu de cas qui est fait du droit de propriété, y compris dans sa cession ou sa transmission, comme de l'incessante valse des appellations qui font que zonages et rezonages sont souvent brandies à leur encontre, zones rouges, zones agricoles, zones littorales ou Natura 2000, ou même zones de loisirs. Depuis plus de soixante ans, les campeurs ont toujours respectés la loi, l'ont souvent devancé en terme d'écologie, ont élaboré une chartre commune, et ne sont aucunement rétif à toute proposition d'amélioration. Il y a bien longtemps que les toilettes sont sèches ou bio et, de l'avis même des élus, cette forme de tourisme génère l'empreinte carbone la plus faible de l'île. Les campeurs-propriétaires, là depuis longtemps, et ne disposent pas, eux, d'aucun passe-droit quelconque.

L'association s'interroge alors sur l'équité du traitement du dossier et interpelle les responsables publics sur l'opportunité d'une opposition et d'un choc frontal, que pourrait favoriser malgré lui un PLU mal évalué, entre un pluralisme social, et somme toute discret, du camping à l'ancienne et la montée en puissance d'une dépendance de l'île à une hyper richesse foncière, allergique à ce qui est différent d'elle, et qui verrait se confronter pollution visuelle des caravanes et pollution immobilière du happy few. L'association s'étonne dans le même sens du casus belli qui est fait de Kerdalidec alors que s'amoncellent sur l'île des phénomènes autrement plus préoccupants pour l'aménagement de "zones" comme la récente pollution au glyphosate, la disparition de centaines de ruches d'abeilles, ou les constructions en bord de mer. Toujours légalistes et éminemment amoureux de leur île, les campeurs ont toujours eu respect de leur environnement. Présents depuis fort longtemps, implantés à force des années et propriétaires de surcroît, ils ne voient pas pourquoi ils disparaîtraient du paysage et soutiennent mordicus les campeurs de Kerdalidec à qui le PLU oppose une zone « agricole » alors qu'elle est depuis toujours une terre pauvre, et, pire maintenant, une terre désormais impossible à dépolluer de la présence humaine.

En conclusion, l'association LNC, au nom de tous les campeurs, demande aux parties prenantes du récent PLU de bien prendre en considération soixante années d'occupation estivale qui ne se réduisent pas et ne se traduisent pas forcément par un découpage zonal et dont l'impact humain est considérable sur l'île. Elle appelle aussi les pouvoirs publics à bien prendre la mesure du risque d'un tourisme élitiste sur une petite île qui voit fuir ses jeunes, incapables de supporter le surcoût immobilier, et qui a pour elle, pourtant, d'offrir tant de nombreuses autres richesses, telle son agriculture dont il serait, là, prioritaire de développer un mode de production plus serein, plus biologique, de même qu'il serait, à notre sens et au vu de la diversité des gens qui viennent à Belle-Île si bien nommée, plus serein, plus équitable et dans l'intérêt de tous de promouvoir ou de relancer des possibilités concrètes de vies et de maintien, que cela soit pour les insulaires, les premiers concernés, ou pour ceux qui viennent depuis longue date et qui n'ont pas obligatoirement des moyens faramineux.

Présents pour LNC : Michel TRICHARD /Stéphane CASANOVA /Jean Luc LELUHERNE

N° Préfecture : W341007825. Site : laisseznouscamper.org. facebook.com/LNC.morbihan/

